

SCCV FOUR A CHAUX
« RESIDENCE FOUR A CHAUX »

REALISATION DE 10 VILLAS

6 VILLAS RUE STENDHAL
4 VILLAS RUE VICTOR HUGO
LIEU-DIT LOTISSEMENT DES PECHEURS
97436 SAINT LEU



DESCRIPTIF SOMMAIRE DE VENTE DES VILLAS

Conforme à l'Arrêté du 10 Mai 1968

- SAINT LEU -

1. Terrassement :

Décapage de la terre végétale sur toute son épaisseur à l'emplacement de la construction. Mise en dépôt sur le chantier à proximité immédiate de la fouille. Terrassement en pleine masse à la profondeur convenue sur les plans définitifs. Le surplus sera évacué à la charge du constructeur.

2. Canalisations :

Canalisation PVC sous dallage et jusqu'à la sortie des logements.
Un regard de contrôle extérieur pour les eaux usées, situation en accord avec le concessionnaire.
Raccordement des canalisations eaux usées au tout-à-l'égout.
Raccordement des eaux pluviales dans un puisard situé dans chaque jardin.

3. Maçonnerie :

Radier en béton armé, sur fond de forme "DTU133".
Murs extérieurs enterrés, en agglomérés avec béton de remplissage, épaisseur selon données statiques, revêtus d'une protection, masse bitumineuse souple.
Protection anti termites sous dallage.
Murs porteurs intérieurs en aggloméré, épaisseur suivant données du bureau d'études.
Cloisons intérieures 48/72 en Placoplatre .
Dalles en poutrelles hourdis ou dalle pleine épaisseur selon données du bureau d'études.
Appuis et seuils en béton moulé, préfabriqués ou coulés en place y compris les armatures aux bords des seuils et appuis.

4. Crépissage extérieur :

Application d'un enduit de ragréage sur les murs béton et enduit monocouche traditionnel sur les murs en agglomérés + peinture d'étanchéité "I3" des murs des façades des pièces nobles.

5. Charpente :

Charpente métallique :
Structure métallique suivant données du bureau d'études.
Structure composée de fermes IPE (dimensionnement et positionnement à la charge de l'entreprise) et suivant données du bureau d'études reposant sur mur agglo.
Structure secondaire Pannes C, dimensions suivant données du bureau d'études.
Fixations sur poutres métalliques : Boulonnage ou soudure.
Mise en place des gouttières et descentes EP.

6. Couverture :

Tôle ondulée ou type NERVO 1000 (carré) en Alu pré laquée couleur au choix du maître d'œuvre.

Finition type coffre de rive/sous rive couleur idem toiture

7. Plafond intérieur sous charpente:

Parement en plaques de plâtre BA13 sur ossature métallique type Placoplatre y compris traitement des joints en finition prêt à peindre pour la face vue.

Pose en rampant ou horizontale suivant cahier des charges du constructeur.

Isolation laine minérale de 50 mm d'épaisseur entre pannes+ isolation fine.

8. Plafond extérieur :

Tôles aluminium type bac ou pregywab, "placoplatre conforme en extérieur".

Pose en rampant.

9. Production d'eau chaude :

Le chauffage sera assuré par un chauffe-eau solaire d'une contenance de **200 litres** installé sur le toit suivant prescription du solariste asservit par une résistance.

10. Electricité : NORME C1500

La villa sera câblée en réseau fibre du DTIO à la limite du réseau public

La lustrerie n'est pas comprise.

La demande de pose du compteur EDF est à la charge de l'occupant.

11. Sanitaires :

Distribution de l'eau chaude et eau froide par conduites cuivre.

2 robinets d'arrosage extérieur.

Appareils sanitaires standard, blanc.

WC :

WC posé au sol + abattant

lave-mains dans les wc de l'espace à vivre

Salle de bains :

Douche à l'italienne + colonne de douche + douchette.

Vasque sur plateaux bois.

Mitigeur .

miroir.

12. Menuiserie bois

Escalier RDC/étage, sera exécuté en bois avec marches et contremarches.
Porte de distribution intérieure de type isoplane.

13. Menuiserie Extérieure :

Fenêtres et porte-fenêtre en aluminium,
Les Menuiseries des sanitaires sont des jalousies.
Volets roulants alu avec commande électrique.
Portes d'entrée, fermeture 3 points avec cylindre de sécurité.

14. Revêtements de sols :

Carrelage sol:
- carrelage en grès émaillé. Plinthes assorties au Carrelage.
Faïence :
- SDB : Dans la douche hauteur 1.80m
- Crédence sur plateau de la vasque h 0.20
- Crédence sur cuisine au droit de la paillasse hauteur 0.50/0.60 suivant hauteur des meubles hauts

15. Peinture et enduit de finition intérieurs :

Murs : application d'un enduit type plâtre Y/C finition + peinture
Plafonds(dalle haute RDC) : application d'un enduit de ragréage de finition + peinture
Plafonds BA13 pose en rampant : application d'une peinture.

16. Aménagements intérieurs :

Cuisine composée d'un ensemble de meubles bas, d'un évier équipé de mitigeur, bonde et siphon, d'un plan de travail hydrofuge stratifié et d'un ensemble de meubles hauts.
Les caissons seront en mélaminé avec les portes en mélaminées.
La cuisine sera équipée en électroménager avec une plaque vitrocéramique et une hotte avec filtre à charbon.

17. Aménagements extérieurs :

Reprise du dépôt de la terre végétale et remise en place.
Les surfaces restantes seront inchangées
Une plantation minimum est comprise: 2 arbustes à hautes tiges et quelques arbustes.
Clôture mur côté rue : mur enduit
Petit local poubelle en aggro+enduit.
Garde corps selon plan archi.

18. Nettoyage :

Le chantier sera rendu libre de tous objets ou matériaux de construction, le nettoyage sera exécuté par le lot peinture.

19. Climatisation :

Toutes les chambres seront climatisées.

Le séjour n'a que l'attente électrique pour une pose de climatiseur non comprise.

20. Mesurage :

Les plans de cellule donnent les indications des surfaces, les encoffrements n'étant pas définis, les surfaces de ces coffres seront déduites en cas des surfaces CARREZ.